



# COMPTE RENDU

## Réunion de Comité Directeur du 15 juin 2017

*Personnes invitées : Membres du comité directeur, responsables d'activité*

**Excusés :** Bernard de Miscault, Guy Brochier, Agnès Brard (invitée), Rozenn Louërat, Coralie Gérin

**Présents :** Christophe Legué, Daniel Borgna, Angélique Gravier, Marie Assaud, Claude Py, Virgil Martin-Granel, Francis Carletto (invité), Aude Priestley, Emmanuelle Col

**Absents :** Loïc Goujon, Lorry Balducci, Laurent Bonneau, Patrick Tardy

Ouverture de la séance à 20h40. L'ordre du jour de ce Comité Directeur est de valider le projet associatif.

### 1. 1<sup>ère</sup> PARTIE DU PROJET ASSOCIATIF 2018/2022 : ETAT DES LIEUX

Présentation de l'état des lieux du club. Les changements comparés à l'ancien projet concernent :

- **Les effectifs du club :**
  - une distinction est faite sur la tranche d'âge "24 et +". Nous faisons à présent la distinction entre la tranche "24/60 ans" et "+ de 60 ans". La moyenne d'âge est également calculée.
  - Une distinction géographique est également faite, elle permet de mieux cerner d'où viennent les adhérents.
  - Un point sur les effectifs par activité est également indiqué : fréquentation des adhérents, nombre d'encadrants et de co-encadrants, brevets et qualifications fédéraux, autres formations.
- **Organisation des activités :**
  - Afin de faciliter la lecture, les points clés sont identifiés et mis en avant : encadrement des activités, organisation générale (inscription, gestion des sorties, formations...).
  - Une différence est faite entre les activités enfants et adultes.
- **Fonctionnement du club :**
  - Cette partie décrit le fonctionnement du club. Les mises à jour ont été faites.
- **Analyse :** Christophe précise que cette analyse découle directement de la première réunion de travail du projet.
  - Forces : 3 axes ont été dégagés concernant les activités du club, la vie du club et la représentativité du club.
  - Faiblesses : 5 domaines ont été identifiés. Ils concernent : la formation des encadrants et des adhérents, le bénévolat, la communication, la vie associative et locale et un domaine plus administratif et matériel pour la gestion du club.

Des corrections concernant certaines tournures sont faites au fur et à mesure de la présentation. L'état des lieux est soumis au vote à 21h35. Abstention : Aucun, Contre : Aucun, Pour : Unanimité.



## 2. 2<sup>ème</sup> PARTIE DU PROJET ASSOCIATIF 2018/2022 : PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Le plan de développement reprend chaque faiblesse identifiée. Lors des réunions de travail, chaque activité avait pour but de proposer des actions y remédiant. Certaines actions sont communes à plusieurs activités. Les tableaux proposés reprennent donc :

- L'action à réaliser.
- A qui s'adresse l'action : cela peut être une, plusieurs ou toutes les activités ou le club en général.
- La priorité de l'action : à partir de quand cette action devra être proposée au plus tard.
- Les moyens humains : qui doit s'occuper de suivre l'action.
- Les moyens financiers : quel budget est attribué à l'action.
- Critère de résultat : comment évaluera-t-on l'action mise en place.

Il apparaît dans un premier temps plusieurs remarques :

- Au vu du nombre d'actions : il faudra trouver des bénévoles qui s'impliquent dans le club !
- Il n'est pas évident de définir certaines actions dans le temps. Certaines actions dépendent fortement les unes des autres. Certaines peuvent demander du temps. Aude souligne à plusieurs reprises le fait qu'il est compliqué de "tout mettre dans des petites cases", et que nous serons bien obligés de voir au fur et à mesure comment le club évolue. Christophe est d'accord mais souligne la nécessité d'avoir des échéances afin d'avancer petit à petit.
- Les moyens à attribuer aux actions : certaines actions n'ont pas besoin de moyens, d'autres actions sont assez faciles à définir, mais certaines à cette heure sont totalement impossibles à chiffrer. L'action étant identifiée, l'évaluation du budget sera faite au fur et à mesure et sera intégrée au budget prévisionnel des activités.

### Synthèse :

- **Formation** : 18 actions - Abstention : 0, Contre : 0, Pour : Unanimité
- **Bénévolat** : 10 actions - Abstention : 0, Contre : 0, Pour : Unanimité
- **Communication** : 10 actions - Abstention : 0, Contre : 0, Pour : Unanimité
- **Vie locale** : 13 actions. Une action en particulier fait débat : l'intégration des personnes à mobilité réduite. La proposition est de mettre en place cette action à partir de 2020. Daniel s'y oppose et souligne qu'une telle action ne peut être prise à la légère ! Il ne faut pas renvoyer cette actions aux oubliettes au risque de donner l'impression qu'on la met pour faire plaisir mais qu'on repousse au plus tard la réalisation. Christophe précise que cette demande arrive de la randonnée, que pour le moment c'est un domaine qui n'était absolument pas pris en compte par le club, et que compte tenu des actions à faire il paraît compliqué sur le papier de la proposer plus tôt, mais par contre si dans la réalité les personnes concernées par cette action souhaitent se mobiliser plus tôt c'est possible. Daniel précise qu'une telle action demande de s'y impliquer vraiment, de faire appel aux organismes s'occupant déjà de ce domaine, de trouver les personnes compétentes et que cela prend du temps. Si c'est mis trop tard, ce ne sera pas réalisable. Compte tenu de la durée des échanges et de l'intensité des débats, Christophe propose de garder cette action intégrée au projet, le vote étant proposé non pas pour une action mais pour la totalité du domaine concerné. Pour ce domaine "vie locale" : Abstention : 0, Contre : 1 (Daniel qui souligne que son "contre" n'est pas formulé contre toutes les actions ni contre l'action citée auparavant mais seulement contre le délai



Club Alpin du guillestrois  
c/o Bernard de Miscault  
La Font  
05600 Eygliers

proposé pour la mise en place de cette action), Pour : 6 (départ de Aude en cours de réunion)

- Administratif et matériel : 10 actions - Abstention : 0, Contre : 0, Pour : Unanimité

Le projet du club 2018/2022 est donc adopté. Christophe souhaite faire une présentation à tous les membres du club et nos partenaires (Communes, Communauté de communes, Fédération, partenaires privés...) courant septembre, une date sera fixée ultérieurement.

Fin de réunion, 23h30

Christophe LEGUE

En remplacement d'Aude Priestley, secrétaire.